

Histoire du Pays de Neuchâtel, tome 2: de la Réforme à 1815

Autor(en): **Dufour, Alfred**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **43 (1993)**

Heft 1: **Osteuropa = Europe de l'Est**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Histoire du Pays de Neuchâtel, tome 2: De la Réforme à 1815. Hauterive, Gilles Attinger, 1991. 365 p., ill. ISBN 2-88256-053-2.

Le présent ouvrage fait suite à celui dont cette revue a rendu compte en 1991 (N° 41, n° 1, p. 63–64: *De la Préhistoire au Moyen Age*, Hauterive 1989). Fruit de la collaboration, fondée sur les mêmes principes d'une dizaine d'auteurs et portant sur la période moderne de l'histoire neuchâteloise, il offre sans doute une diversité et une complémentarité de perspectives souvent assez heureuses, mais n'évite pas quelques recoupements, voire certaines redites inutiles, en particulier pour ce qui est de la vie religieuse et intellectuelle. C'est que la division adoptée relève pour une moitié d'un ordre *chronologique* et pour l'autre moitié d'un ordre *thématique*. Les trois premières parties du volume apparaissent en effet centrées sur l'*évolution politique* du Pays de Neuchâtel, couvrant la période qui va de l'avènement de la Maison d'Orléans – Longueville à l'accession au rang de Canton-Principauté en passant par la dévolution du Pays aux Hohenzollern (cf. première partie: *Chronologie*, p. 7–19; deuxième partie: *L'évolution politique de la Réforme à 1707*, p. 21–53; troisième partie: *l'évolution politique de 1707 à 1815*, p. 55–137), cependant que la quatrième partie retrace son *évolution démographique et économique*, notamment son passage d'une agriculture fermée à une industrie dynamique et à une économie d'échanges internationaux (p. 139–233), la cinquième partie, *l'évolution de la vie quotidienne et institutionnelle* (p. 235–269) et la sixième partie *l'évolution religieuse*, en particulier le processus de tassement institutionnel, clérical et doctrinal de l'élan prophétique originel de la réforme farellienne (p. 271–315), l'ouvrage se terminant par une évocation de *l'évolution intellectuelle* du Pays de Neuchâtel entre la Réforme protestante et le siècle des Lumières (p. 317–353).

L'ampleur du champ embrassé par ces sept parties, de dimensions très inégales et pour la plupart heureusement subdivisées en sections ou chapitres portant sur des périodes ou des thèmes plus circonscrits – «Le procès de 1707» (p. 58–65) ou «Le régime Berthier» (p. 119–130) pour *l'évolution politique*, la «mutation de l'artisanat à l'industrie» (p. 197–215) ou «La monnaie» (p. 227–232) pour *l'évolution économique* – exclut d'offrir ici dans le cadre limité de ce compte rendu un reflet adéquat comme de rendre hommage aux qualités respectives de chacune des diverses contributions. A tout le moins nous sera-t-il loisible de relever deux des principaux mérites de l'ensemble du volume.

C'est un premier mérite de ses auteurs à cet égard que la mise en évidence de *l'originalité* de l'histoire du Pays de Neuchâtel sur le triple plan *politique, religieux et culturel*. Originalité sur le plan *politique* d'abord – ainsi que le révèlent bien les contributions de MM. R. Scheurer, J. P. Jelmini et Ph. Henry – du fait de l'éloignement des princes étrangers – français, puis prussiens, catholiques, puis protestants – avec «la mise en place d'un système de gouvernement à distance» (R. Scheurer, p. 44), impliquant certes des gouverneurs étrangers – des patriciens fribourgeois ou soleurois aux nobles huguenots au service de la Prusse – mais surtout des conditions d'administration favorisant non seulement l'esprit d'indépendance, la défense des privilèges acquis et la sauvegarde de la foi, mais encore l'émergence des principes d'*indivisibilité* et d'*inaliénabilité*, constitutifs de la notion d'Etat, que les représentants du roi de Prusse s'engageront formellement à respecter lors du procès de 1707 (cf. Ph. Henry, p. 67). Originalité sur le plan *religieux* ensuite. Comme le montrent bien au premier chef Michèle Robert, mais aussi de manière plus limitée G. Hammann, cette originalité tient, d'une part, à l'inspiration tout à la fois *française* et *bourgeoise* de la Réforme protestante à

Neuchâtel, d'autre part et surtout, à la conjonction dans l'ordre théologique et institutionnel des «deux influences (...) du zwinglianisme bernois et (...) du calvinisme genevois» (M. Robert, p. 272), qui expliquera aussi bien l'institution, d'origine vaudoise, de la «Vénérable Classe», que l'importance de l'*Académie de Calvin* pour la formation des pasteurs neuchâtelois, tout comme la *spécificité moralisatrice* caractéristique de la religion réformée dès la fin du XVI^e siècle en pays neuchâtelois (cf. G. Hammann, p. 309), qu'illustrent bien l'étendue des compétences en matière de surveillance des mœurs des dizeniers en ville de Neuchâtel et l'institution aux mêmes fins dans les campagnes de «garde-vices» désignés par les assemblées de communiens (cf. M. Robert, p. 294). Originalité enfin sur le plan *culturel* – comme le font bien ressortir les développements de M. Schlup sur l'évolution de la vie intellectuelle neuchâteloise – en raison de la *fonction médiatrice* assumée par le Pays de Neuchâtel, une première fois au siècle de la Réforme protestante avec la «Bible des Vaudois», première traduction française protestante de la Bible, une seconde fois au siècle des Lumières avec l'enseignement, les œuvres et les publications de rayonnement européen d'un Louis Bourguet, d'un Emer de Vattel et d'une Isabelle de Charrière, représentants exemplaires, entre les cultures allemande, anglaise, italienne et française, de ce que l'on a appelé l'«*Helvetia Mediatrix*».

C'est un autre mérite, par ailleurs, de ce second volume que l'attention et la place dévolues aux *institutions*, dans l'ordre *politique* comme dans l'ordre *religieux* et dans l'ordre *socio-juridique*. C'est ce qui ressort d'abord dans l'ordre *politique* des exposés magistraux de R. Scheurer sur les institutions du «gouvernement des Orléans-Longueville» (cf. p. 42–53) et de Ph. Henry sur «l'organisation du pouvoir sous le premier «régime prussien»» (cf. p. 66–90). Mais l'importance dévolue aux institutions ressort également dans l'ordre *religieux* du chapitre très détaillé de Michèle Robert sur «les nouvelles structures de l'Eglise» (cf. p. 282–299) entre le début de la Réforme protestante et le premier «régime prussien» comme des considérations de G. Hammann sur la spécificité de la Réforme farellienne, encore que son évocation du «pouvoir ecclésiastique bicéphale» (p. 306–308) ne soit pas sans appeler des développements plus substantiels sur les rapports Eglise–Etat en pays neuchâtelois. La place faite aux institutions est illustrée enfin de manière exemplaire dans l'ordre *socio-juridique* par le tableau très éclairant que trace J. P. Jelmini dans son chapitre sur «les Bourgeoisies et Communautés» (p. 238–254) des autorités de la Ville et Bourgeoisie de Neuchâtel (p. 241–248).

Concluons en relevant qu'à l'instar du premier volume, ce second volume, toujours solidement documenté et agrémenté de multiples illustrations et documents, est assorti à défaut de notes, de précieuses indications bibliographiques au terme de chaque partie ou chapitre. Ainsi conçu, il apparaît de nature à continuer à familiariser avec son histoire les voisins romands et alémaniques, voire français et allemands d'un canton à la situation privilégiée. A l'heure où se renouent tant de liens avec les anciens territoires prussiens rendus à la liberté, il est même permis de se demander si l'ouvrage ne mériterait pas une traduction allemande.

Alfred Dufour, Genève